

Assistance SCOT SIEPAR

Données et questions clés

Objectifs de l'étude

Dans le cadre de son programme partenarial, l'agence d'urbanisme Epures a assisté le SIEPAR, en vue de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial.

La présente étude vise à fournir des éléments objectifs d'analyse des dynamiques territoriales roannaises.

Les éléments de diagnostic et autres questionnements qui en seront issus serviront de base pour le choix du futur périmètre de SCOT et dans la définition des enjeux liés à l'élaboration de ce document.

Bref rappel : Qu'est-ce qu'un SCOT ?

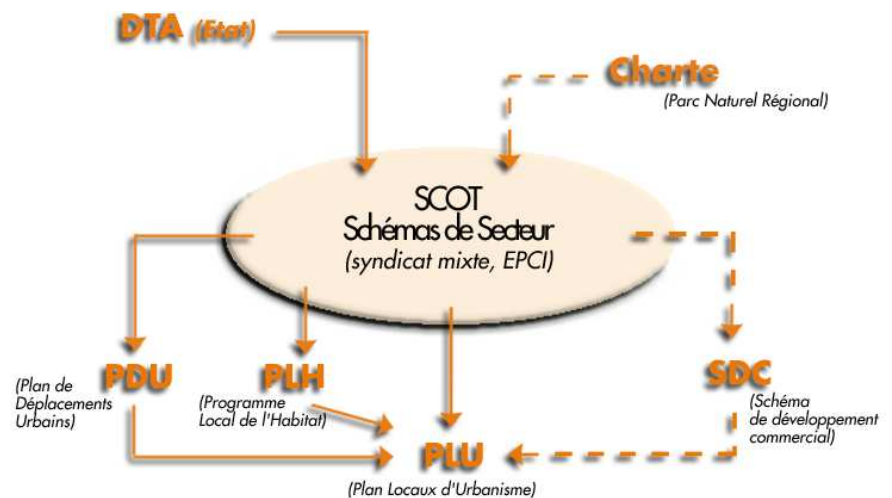
Le Schéma de Cohérence Territorial, qui remplace l'actuel « schéma directeur », est un outil stratégique servant à exprimer des choix d'aménagement à une échelle territoriale large. Outil évolutif, il s'appuie sur une maîtrise d'ouvrage pérenne et représente un cadre de coopération et de négociation entre différents territoires.

Le SCOT est la traduction d'un projet territorial durable basé sur une réflexion prospective. Il définit :

- des vocations pour certains espaces
- des règles concertées de cohérence générale des politiques économiques, d'habitat, de transports-déplacements....

Le SCOT s'articule avec les démarches de contractualisation territoriale avec l'Etat, la Région et le Département.

Les documents de niveau inférieur (PDU, PLH, PLU...) doivent lui être compatibles.



Organisation de la réflexion

L'étude s'organise autour de trois volets thématiques :

- ⇒ L'économie et l'emploi dans le Roannais
- ⇒ La population, l'habitat, le commerce
- ⇒ L'agriculture, le tourisme et l'environnement

Des questions clés issues du diagnostic seront posées à la fin de chaque volet thématique et un dernier axe proposera différents périmètres de réflexion pour le SCOT, à partir des éléments de diagnostic soulignés précédemment.

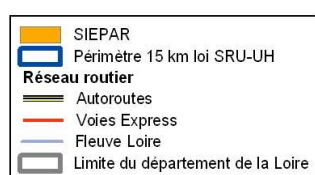
Préambule : l'organisation du territoire roannais

L'organisation du territoire se caractérise :

- par la présence d'une communauté d'agglomération centrale, le Grand Roanne, regroupant 6 communes (Roanne, Riorges, Villerest, Le Coteau, Commelle-Vernay et Mably)
- par la présence de tout un ensemble de communes alentours, fortement structurées en intercommunalités

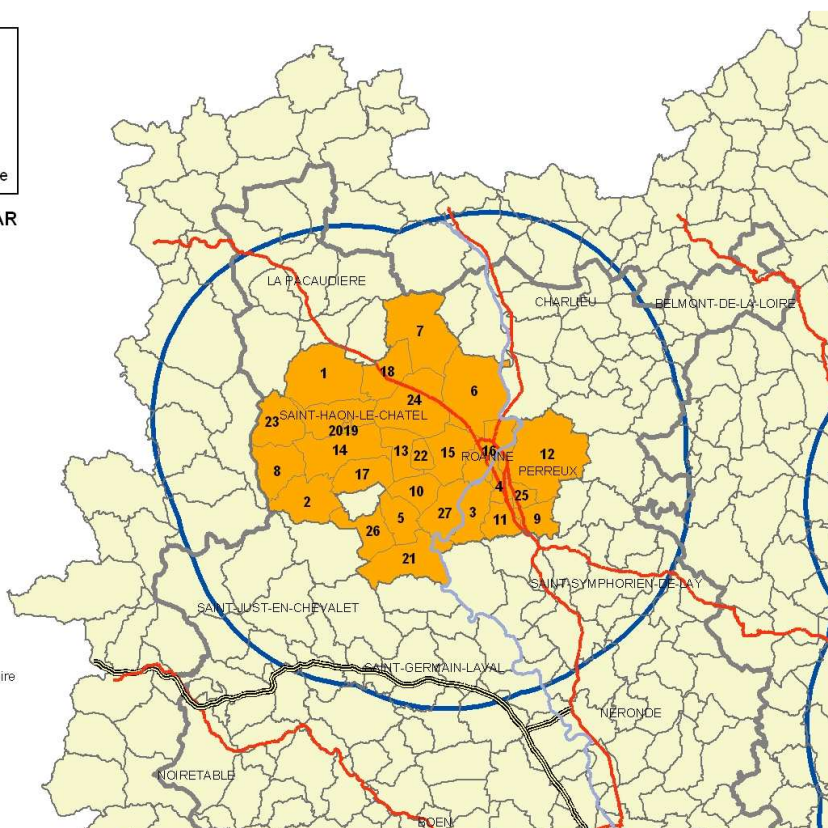
En dehors du SIEPAR, qui regroupe à l'heure actuelle 27 communes, le nord du département de se caractérise également par la présence d'un « Pays », le « Pays Roannais », dont les contours sont proches de celui de l'arrondissement.

Périmètre de l'actuel SIEPAR



Liste des communes du SIEPAR

- 1 - Ambierle
- 2 - Arcon
- 3 - Commelle-Vernay
- 4 - Le Coteau
- 5 - Lentigny
- 6 - Mably
- 7 - Noailly
- 8 - Les Noes
- 9 - Notre-Dame-de-Boisset
- 10 - Ouches
- 11 - Parigny
- 12 - Perreux
- 13 - Pouilly-les-Nonains
- 14 - Renaison
- 15 - Riorges
- 16 - Roanne
- 17 - Saint-Andre-d'Apchon
- 18 - Saint-Germain-Lespinnasse
- 19 - Saint-Haon-le-Chatel
- 20 - Saint-Haon-le-Vieux
- 21 - Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire
- 22 - Saint-Léger-sur-Roanne
- 23 - Saint-Rirand
- 24 - Saint-Romain-la-Motte
- 25 - Saint-Vincent-de-Boisset
- 26 - Villemontais
- 27 - Villerest



Volet 1 - L'économie et l'emploi dans le Roannais : l'enjeu du repositionnement

DIAGNOSTIC

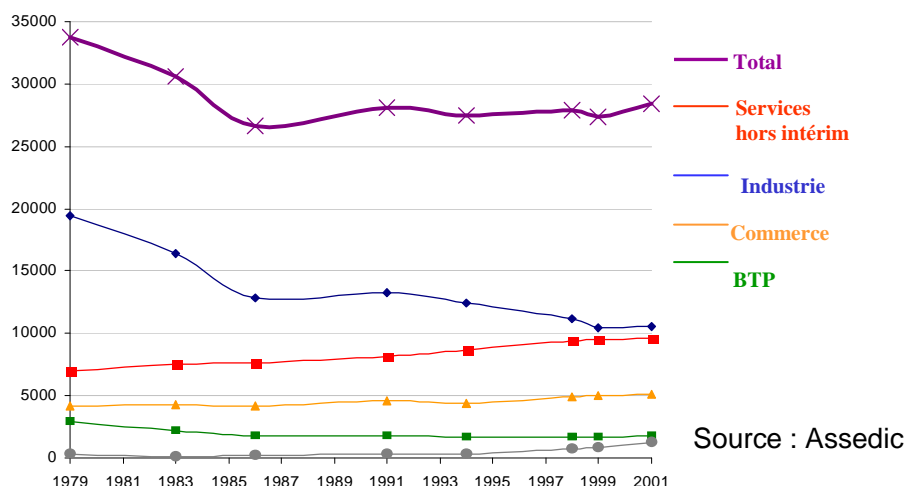
Une agglomération et un territoire de longue tradition industrielle

Le Roannais reste un territoire de longue tradition industrielle, marqué par la présence de trois branches d'activités dominantes: le textile, la mécanique et l'agroalimentaire, qui représentent à elles seules près de 70% des emplois industriels locaux.

Contrairement à la plupart des territoires, le Roannais a connu une mutation tardive de son économie et un basculement tardif des emplois industriels vers les services.

Dans le Grand Roanne, les emplois dans les services ne dépassent le volume des emplois industriels qu'en 2001. Ce basculement s'est déjà produit 10 ans plus tôt dans de nombreuses aires urbaines, comme celles de Vichy ou de Bourg en Bresse.

Aire urbaine de Roanne : Évolution de l'emploi salarié privé par grands secteurs d'activités



Des emplois en recul et une taux d'encadrement faible

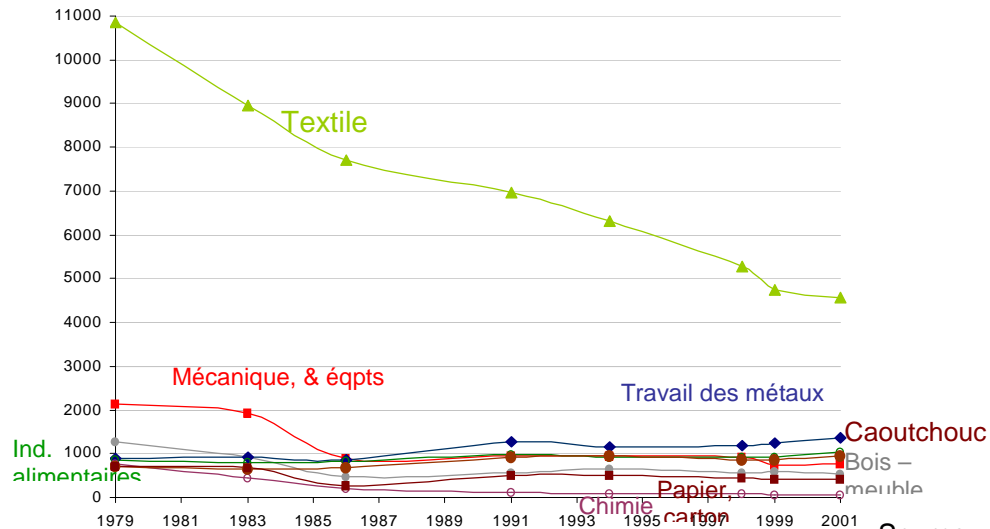
Comme le souligne le graphique ci-dessus, la région roannaise est confrontée à un recul important de l'emploi depuis le début des années 80. Ce recul est essentiellement imputable à la chute des emplois dans le secteur textile, qui reste aujourd'hui encore le secteur le plus représenté en termes d'emplois dans le Roannais (à l'échelle de l'aire urbaine la filière textile a perdu près de 6000 emplois sur les 20 dernières années).

Géographiquement, ce sont les communes de Roanne et du Coteau qui connaissent les situations les plus difficiles.

A noter également la faiblesse du taux d'emploi* dans le Roannais (de l'ordre de 0,8). Ce taux est supérieur à 1 dans le Grand Lyon et il est de 0,9 sur Saint-Etienne Métropole.

(* le taux d'emploi correspond à la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler. Il reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre).

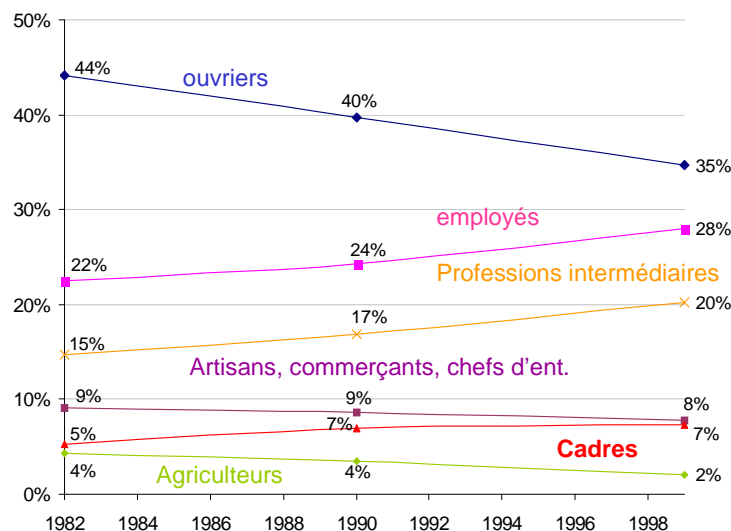
Aire urbaine de Roanne : Évolution de l'emploi salarié privé dans les 8 principaux secteurs industriels



Source : Assedic

L'étude des catégories socioprofessionnelles souligne l'importance du nombre d'ouvriers et d'employés dans le Roannais. Les cadres, peu nombreux, ne représentent que 7% de la population active. A titre de comparaison, ils sont près de 9% sur Saint-Etienne Métropole, 14% à Clermont-Ferrand et 18% à Grenoble.

Bassin d'emploi roannais : Évolution de la répartition de la population active selon la CSP



Source : INSEE RGP

Un parc foncier important pour l'accueil d'entreprises

Le Grand Roanne possède des réserves foncières importantes dédiées à l'accueil d'entreprises. Près de 253 hectares de surfaces sont disponibles dans le Grand Roanne (dont 190 ha de surfaces non équipées), ce qui représente plus de la moitié des surfaces disponibles à l'échelle de l'arrondissement.

La consommation foncière annuelle est légèrement inférieure à celle du Sud Loire : elle est de 12ha en moyenne dans la région roannaise et d'environ 19,5 ha dans la région stéphanoise (en 2000-2003).

La formation/recherche : un nombre d'étudiants en hausse

Le pôle universitaire roannais rassemble près de 1800 étudiants à la rentrée 2003-2004. Le nombre d'étudiants a fortement augmenté ces dernières années : +57% entre 1997 et 2002.

A noter le fait que les étudiants ne représentent que 4,4% de la population de la ville de Roanne (ils sont 11% à Saint-Etienne et près de 22% à Clermont-Ferrand).

Volet 1 - L'économie et l'emploi dans le Roannais : l'enjeu du repositionnement

QUESTIONNEMENTS

Comment « repositionner » le territoire roannais ?

- ⇒ Comment bénéficier de l'accessibilité nouvelle pour renforcer la compétitivité du territoire (réseau routier, autoroutier, ferroviaire...) ?
- ⇒ Quelles fonctions affirmer (économiques, d'échanges) ?
- ⇒ Quelles alliances et quelles complémentarités économiques instaurer avec d'autres territoires ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Liens entre l'agglomération roannaise et les agglomérations voisines
- ⇒ Secteurs traversés ou situés à proximité de l'A89

Quel modèle économique pour demain ?

- ⇒ Quelles filières et compétences nouvelles développer ?
- ⇒ Quels services aux entreprises créer ou renforcer ?
- ⇒ Comment développer l'appareil de formation et de recherche en lien avec le monde économique ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Bassin d'emploi de Roanne
- ⇒ Liens avec les agglomérations voisines
- ⇒ Liens entre le centre universitaire roannais et les autres universités

Quelle organisation future de l'espace économique ?

- ⇒ Suffit-il de valoriser les sites existants ou faut-il ouvrir de nouveaux espaces d'accueil économique ?
- ⇒ Où seront localisés les emplois dans 20 ans ?
- ⇒ Comment hiérarchiser les sites d'activités ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Bassin d'emploi roannais
- ⇒ Secteurs traversés par l'A89

Volet 2 – Population, habitat et commerces : des disparités territoriales

DIAGNOSTIC

Vieillesse de la population et déclin démographique

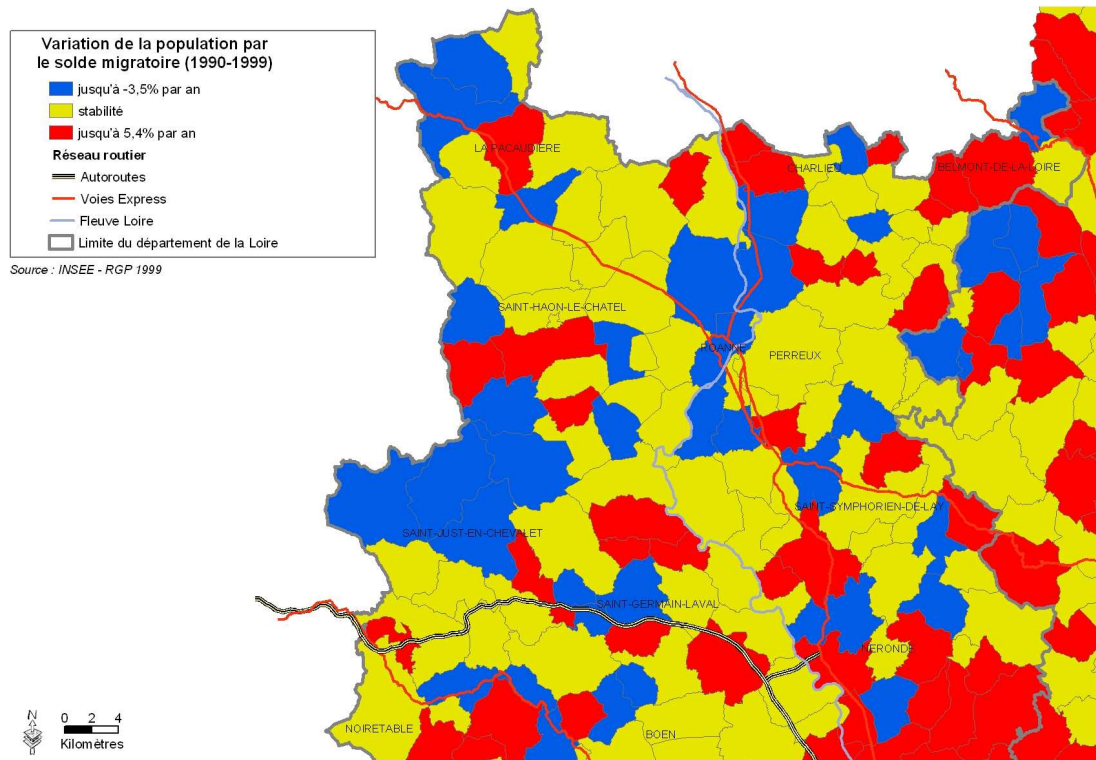
Les communes roannaises bénéficient d'évolutions démographiques contrastées.

Le Grand Roanne et plus précisément les communes centrales et orientales de l'agglomération, sont celles qui concentrent les plus grandes difficultés, avec à la fois un recul très net de leur population et un vieillissement démographique.

A l'heure actuelle les 60 ans et + sont plus nombreux que les moins de 20 ans dans le Grand Roanne et la ville-centre, qui connaît le plus fort recul démographique, a perdu près de 30% de sa population entre 1975 et 1999.

A plus large échelle, les communes peu denses et peu peuplées des Monts de la Madeleine sont confrontées aux mêmes difficultés. Comme sur la partie orientale du Grand Roanne, la baisse de population est principalement imputable au solde migratoire.

Variations démographiques par le solde migratoire



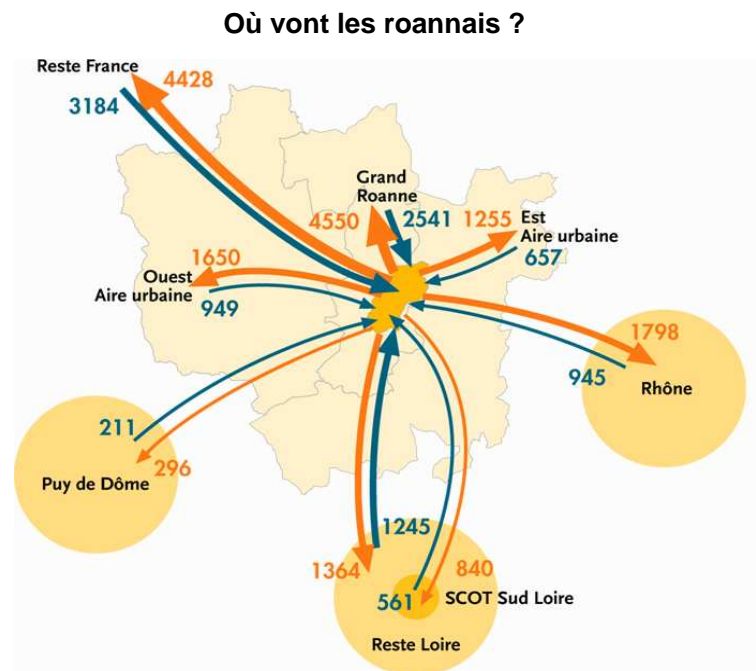
A noter également la faible représentation des jeunes en cœur d'agglomération et sur les marges des Monts de la Madeleine. Les cadres sont fortement représentés à Riorges, Villerest et sur l'ensemble des communes jouxtant directement la partie occidentale du Grand Roanne.

Les migrations résidentielles

La ville de Roanne connaît un solde migratoire négatif entre les deux derniers recensements : le nombre de personnes ayant quitté Roanne dans les années 90 est supérieur au nombre de personnes venues s'y installer.

Les départs se font principalement en direction du Grand Roanne (pour 28,1% des départs). Ils sont peu nombreux en direction du reste de la Loire, du Rhône et du Puy de Dôme.

Les destinations varient selon la taille des ménages ou encore la CSP : les familles avec enfants privilégient des départs vers d'autres communes de l'agglomération, alors que les cadres quittent majoritairement la ville-centre pour des destinations plus lointaines (hors départements de la Loire, du Rhône et du Puy de Dôme).



Zone d'étude: Ville de Roanne (1990-1999)

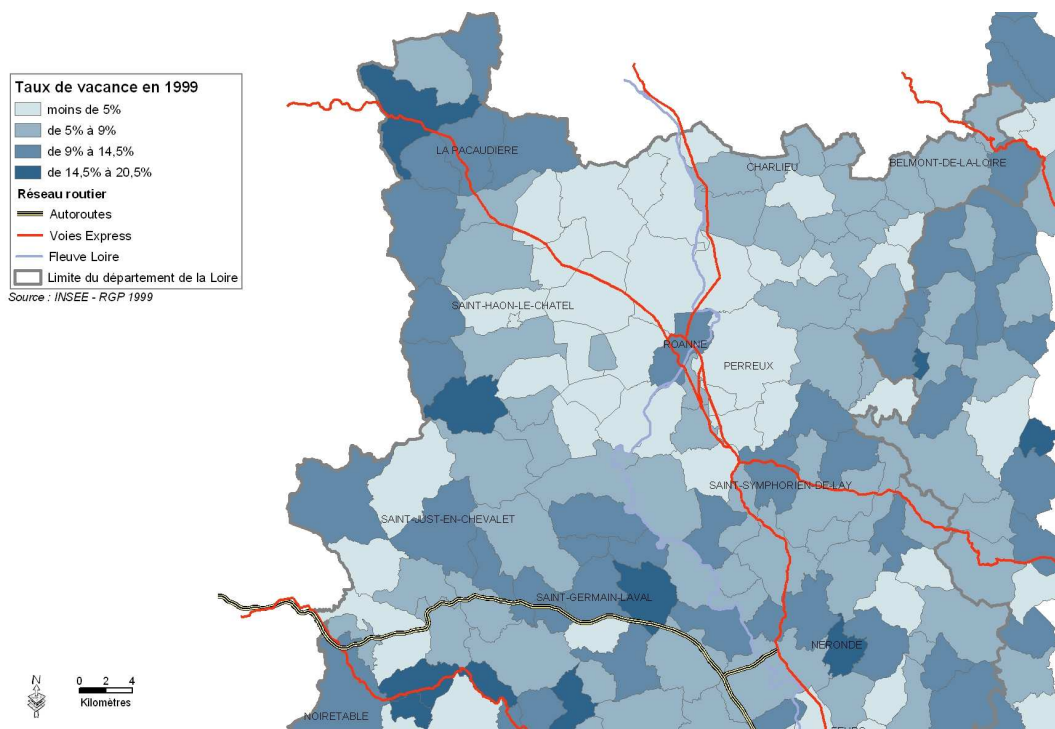
Une répartition inégale des logements

Les logements sociaux et les activités sont inégalement répartis entre les différentes communes du Grand Roanne. Si la ville-centre concentre près de 75% des logements sociaux de l'agglomération, certaines communes telles que Villerest, Riorges ou Commelle-Vernay en possèdent moins de 10%.

Les taux de vacance sont également variables. Ils sont particulièrement importants dans la ville-centre de Roanne (11%) et dans les communes périphériques des Monts de la Madeleine et du Beaujolais.

A titre de comparaison, le taux de vacance de la ville de Saint-Etienne est également de 11%, alors que le taux de vacance moyen en Rhône-Alpes est de 6,6%.

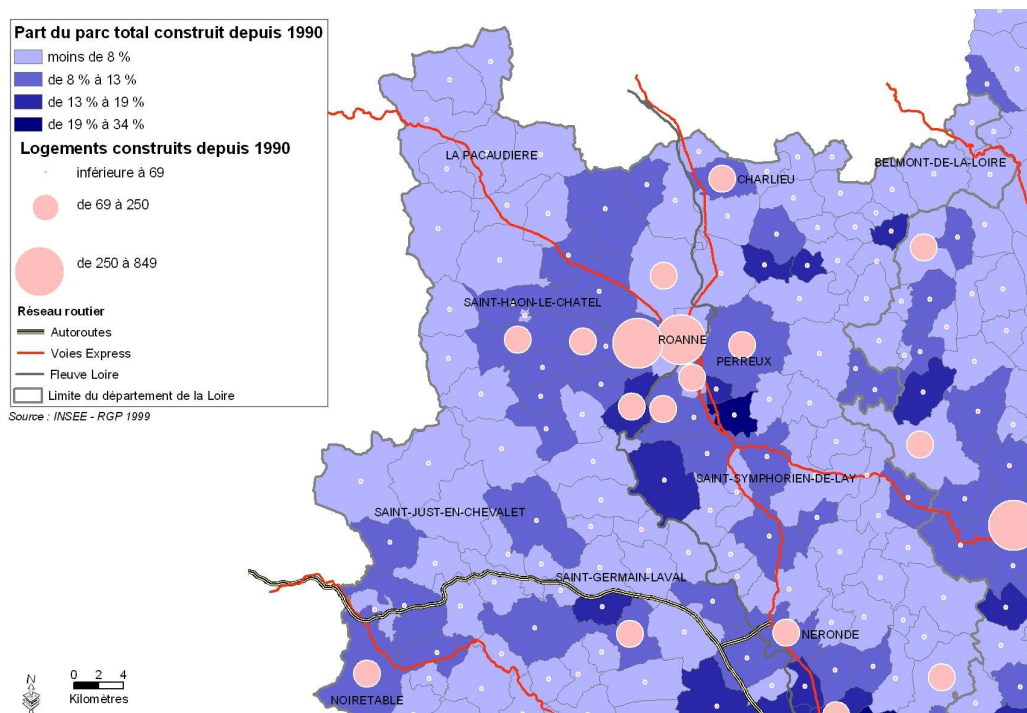
Taux de vacance par commune



Un fort développement de l'habitat autour de l'agglomération

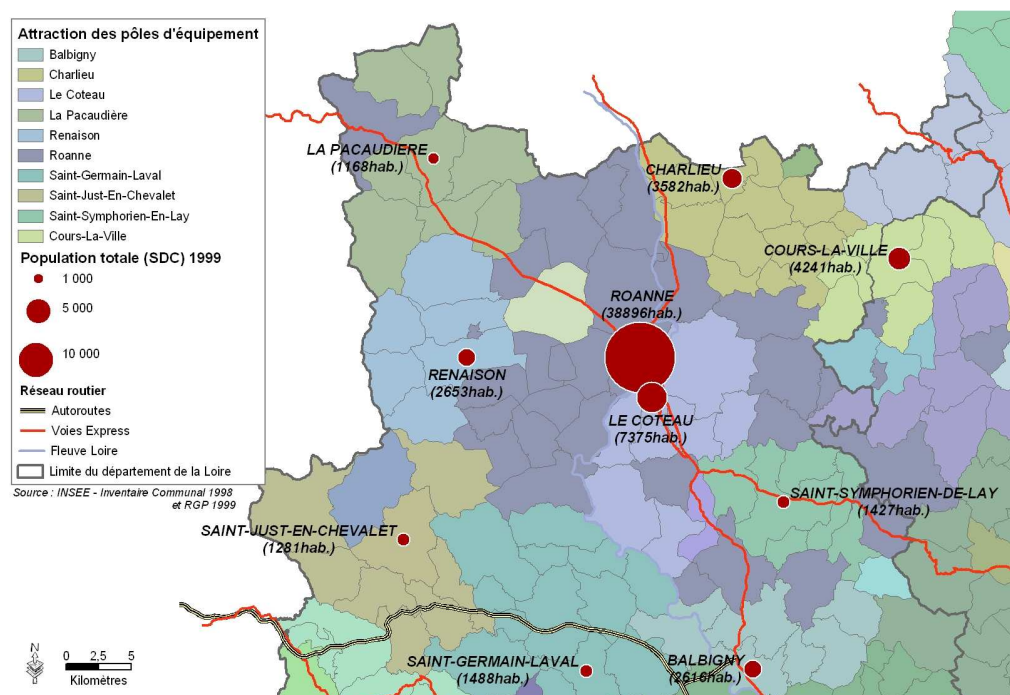
Les communes situées au sud et à l'ouest du Grand Roanne apparaissent aujourd'hui comme les plus attractives. En valeur relative ce sont celles qui concentrent le plus de logements récents.

Part des logements construits depuis 1990



Une offre commerciale importante, mais un recul du commerce traditionnel

Aire d'attractivité des pôles commerciaux



Le Roannais possède une densité commerciale particulièrement élevée de 1689m² de surfaces commerciales pour 1000 habitants. Cette densité est de 1412m²/1000 hab. dans la région stéphanoise et de 1469m² en moyenne à l'échelle régionale.

Cette forte densité est liée notamment à la présence de vastes pôles commerciaux périphériques en fort développement, tel que celui de Mably. Ce dernier représente à lui seul près de 80% du chiffre d'affaire des commerces de la ville-centre.

A noter que l'aire d'attractivité des pôles commerciaux de Roanne et du Coteau se déploie largement vers le Sud-Est, le long de la RN82.

Volet 2 – Population, habitat et commerces : des disparités territoriales

QUESTIONNEMENTS

Quelles réponses à l'enjeu démographique ?

- ⇒ Comment rendre plus attractifs les secteurs urbains et ruraux en déclin ?
- ⇒ Comment diversifier l'habitat et mieux répartir les logements sociaux ?
- ⇒ Comment adapter l'offre en équipements et en services aux évolutions de la démographie et des modes de vie ?
- ⇒ Quelle incidence sur l'économie de proximité ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Echelle large, intégrant les espaces ruraux périphériques peu peuplés

Comment mieux répartir les fonctions du territoire ?

- ⇒ Comment mieux équilibrer la localisation de l'habitat et des activités ?
- ⇒ Comment conforter les centralités urbaines et limiter l'étalement urbain ?
- ⇒ Quel équilibre pour l'armature commerciale ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Échelle large, prenant en compte les dynamiques agricoles et urbaines et les effets de la métropolisation lyonnaise
- ⇒ Communes rurales de l'est et l'ouest de l'arrondissement
- ⇒ Bassins de vie et aires de chalandise des équipements et des services

Volet 3 – Le transport et les déplacements dans le Roannais : allier mobilité et développement durable

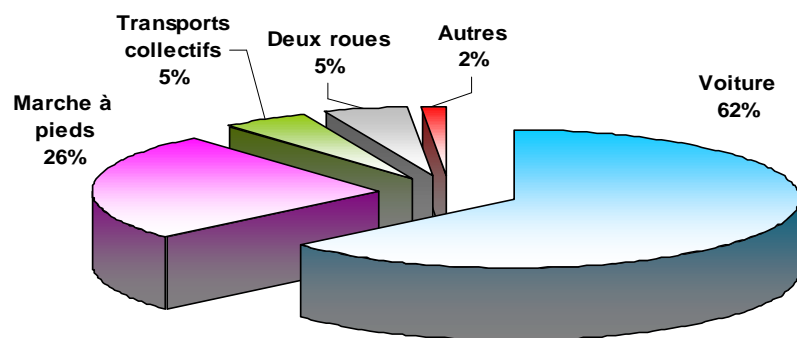
DIAGNOSTIC

Fort utilisation de l'automobile et des deux roues et faible utilisation des transports en commun

Au sein du Grand Roanne, l'automobile reste un mode de déplacement privilégié : 62% des déplacements font appel à ce mode de transport, contre 58% dans la région stéphanoise.

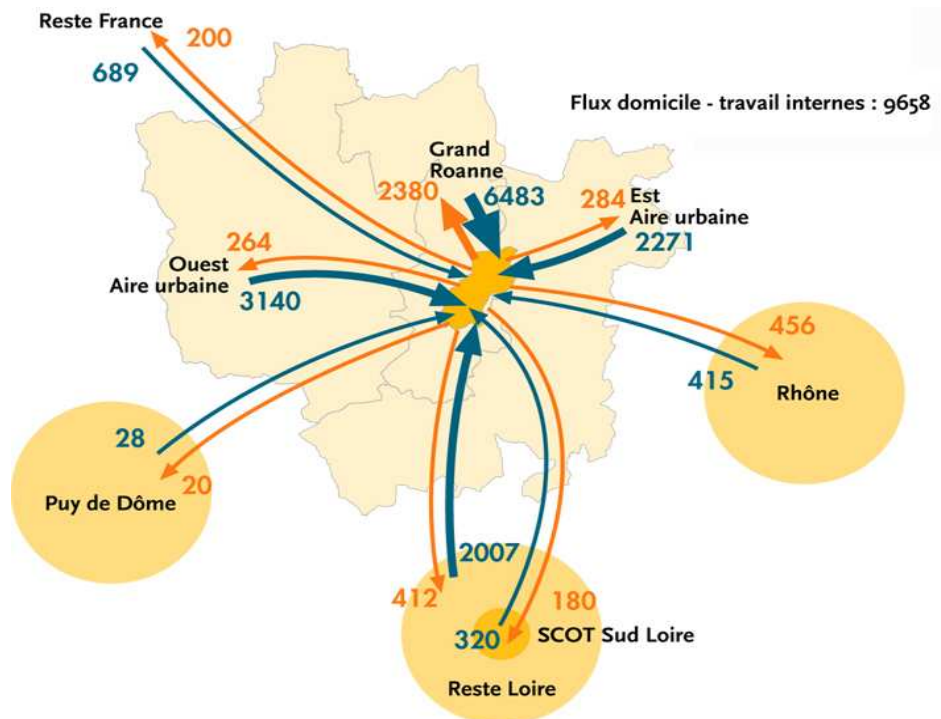
A l'inverse, les transports en commun sont peu utilisés, puisqu'ils ne représentent que 5% des déplacements, soit deux fois moins que dans la région stéphanoise.

Les deux roues représentent également 5% des déplacements, ce qui correspond à un taux d'utilisation relativement important pour ce type de mode (ils représentent seulement 2% des déplacements en région stéphanoise).



Répartition des déplacements par mode

Les déplacements domicile/travail : moins du quart des déplacements quotidiens



Zone d'étude: Ville de Roanne (1999)

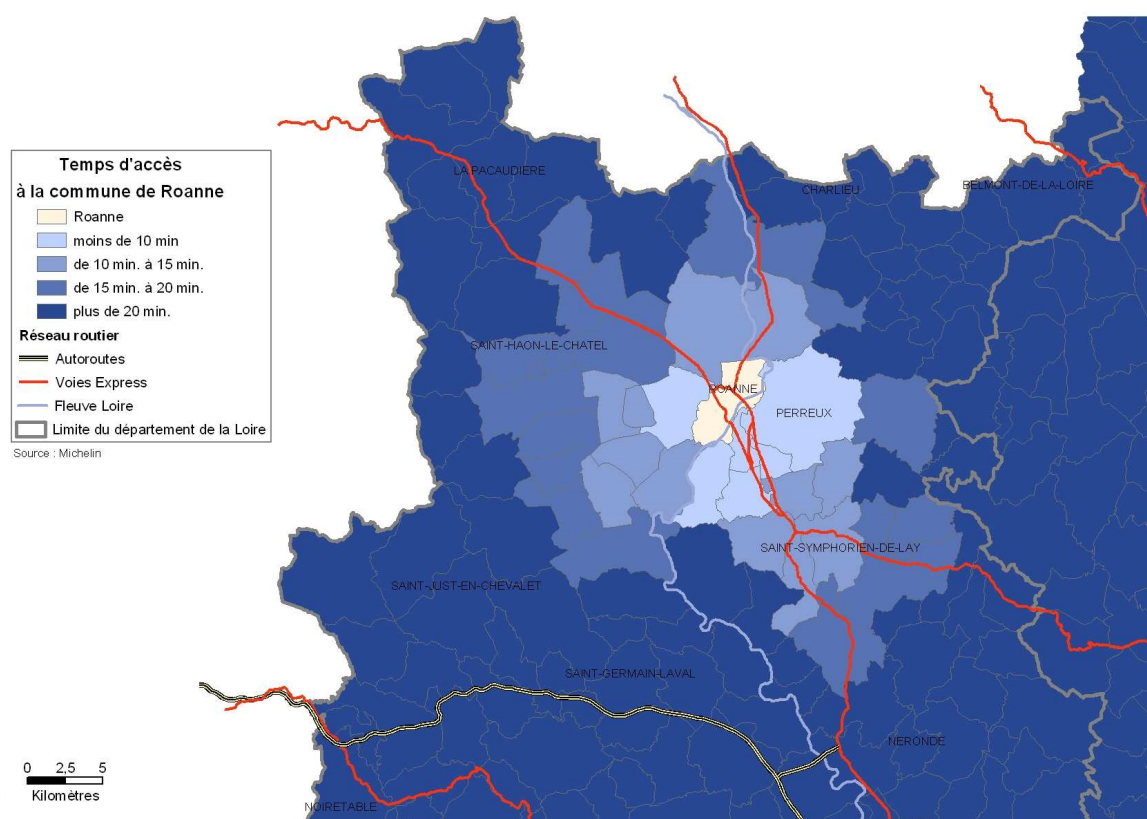
Les déplacements quotidiens liés au travail représentent moins du quart de l'ensemble des déplacements des roannais.

L'étude des migrations quotidiennes domicile-travail souligne des relations à une échelle très locale : ainsi, près de 63% des déplacements quotidiens concernant la ville-centre sont des flux internes à l'agglomération.

Au delà du Grand Roanne, les relations sont particulièrement marquées avec l'ouest de l'aire urbaine, limitées avec le Rhône et très limitées avec le Sud Loire et le Puy de Dôme.

En tant que pôle d'emploi, la ville-centre attire quotidiennement de nombreux actifs : le nombre d'actifs venant quotidiennement travailler à Roanne reste nettement supérieur au nombre d'actifs quittant chaque jour la ville-centre.

Temps de déplacement en voiture vers le pôle de Roanne



L'étude des temps de déplacement vers/depuis la ville-centre permet de dessiner une « zone d'accessibilité 20 minutes à Roanne » (en bleu clair sur la carte), qui s'étire largement le long des RN7 et RN82.

Les communes concernées sont directement soumises aux influences de la ville-centre de part leur proximité avec cette dernière.

Volet 3 – Le transport et les déplacements dans le Roannais : allier mobilité et développement durable

QUESTIONNEMENTS

Comment organiser les déplacements en rééquilibrant les modes de transport ?

- ⇒ Comment favoriser l'utilisation des transports en commun et des alternatives à la voiture particulière ?
- ⇒ Quel schéma de déplacements instaurer, en lien avec les orientations du développement urbain et l'objectif de préservation de la qualité de vie ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Ensemble du bassin de mobilité du nord du département

Volet 4 – Agriculture, tourisme, environnement : des potentialités à exploiter, un cadre de vie à préserver...

DIAGNOSTIC

Un territoire encore très rural

Le territoire roannais reste très marqué par l'activité agricole. L'élevage de bovins charolais prédomine et la présence d'un vignoble de qualité dans la Côte Roannaise constitue un atout indéniable pour l'ensemble du territoire.

Les évolutions dans le domaine agricole sont similaires à celles rencontrées dans le Sud-Loire :

- le nombre d'exploitants est en recul, bien que cette catégorie connaisse un certain rajeunissement (-43% d'exploitants et coexploitants entre 1979 et 2000)
- la surface agricole utile est en recul à l'échelle de l'arrondissement, alors que la taille des exploitations augmente (+17 ha en moyenne par exploitation et -10 000 ha de SAU entre 1979 et 2000)

Un environnement de qualité et de nombreuses potentialités touristiques



La région roannaise bénéficie de nombreux atouts touristiques, à la fois patrimoniaux et environnementaux : présence du fleuve Loire, canal de Roanne à Digoin, important patrimoine religieux, châteaux et bâtisses anciennes...

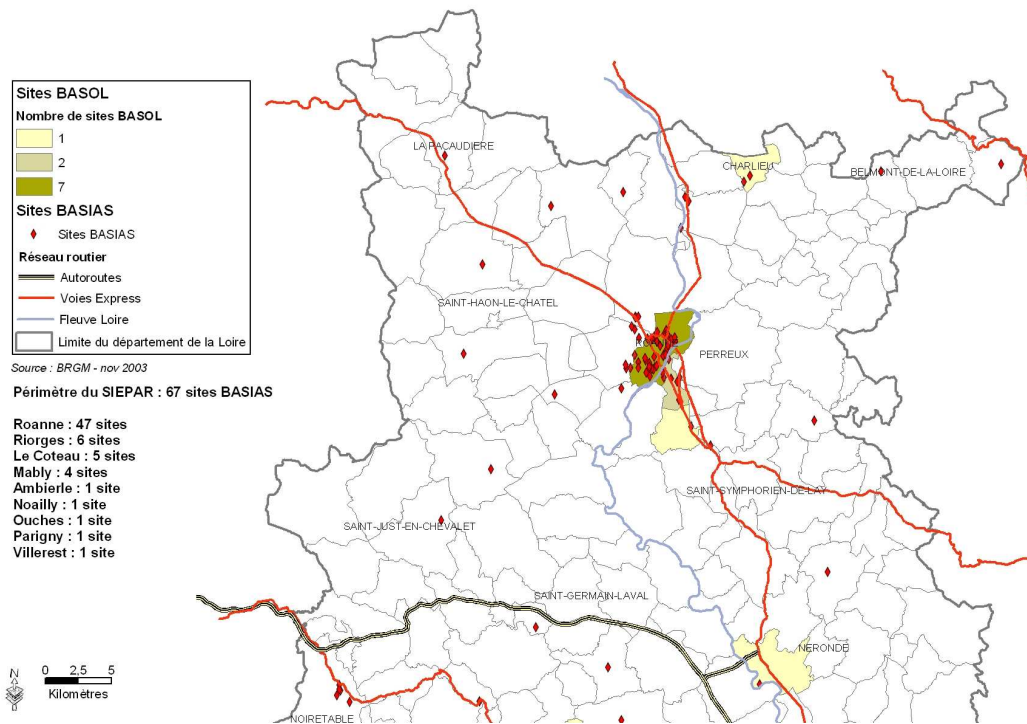
La fréquentation touristique du Roannais est en progression ces dernières années : la durée moyenne des séjours est stable (1,4 nuitées en moyenne), mais le nombre total de nuitées à l'année est en augmentation (+10 000 nuitées en hôtellerie entre 2001 et 2002) et l'offre en hébergement hôtelier, notamment 2**, semble insuffisante.

Des risques et nuisances (pollutions, risques liés à l'eau...)

Si le Roannais bénéficie d'atouts environnementaux certains, il doit également faire face à différents types de pollutions : eutrophisation du plan d'eau de Villerest, pollution avérée ou potentielle des sols dans certains secteurs...

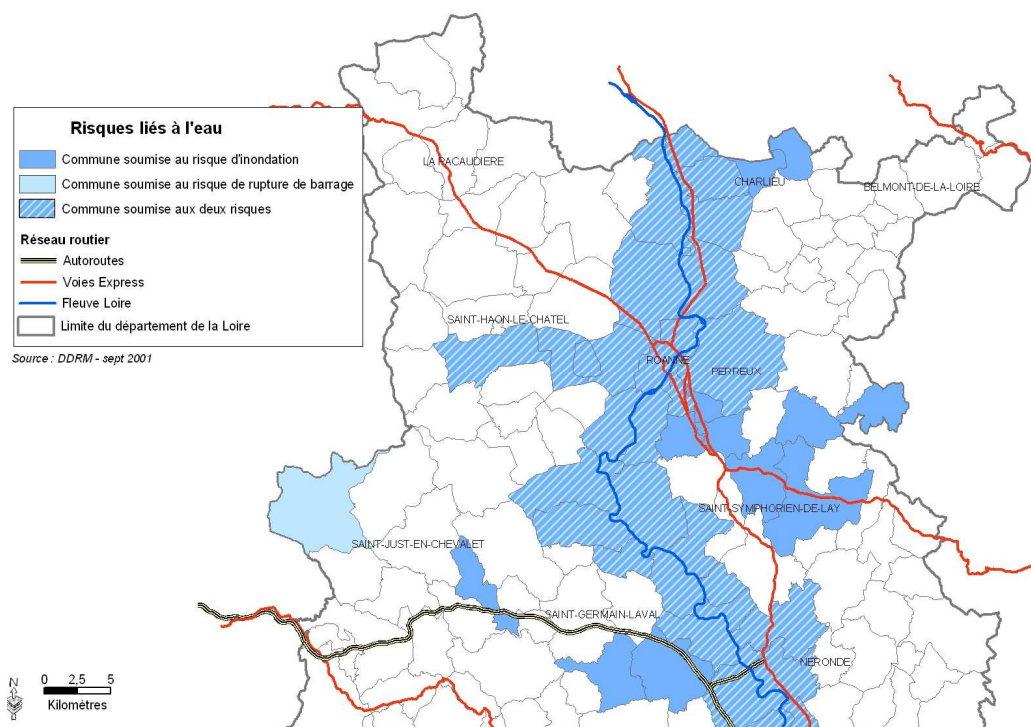
L'agglomération centrale compte ainsi près de 64 sites pollués ou potentiellement pollués.

Repérage des sites pollués ou potentiellement pollués dans le Roannais



A noter également, la présence d'importants risques liés à l'eau et l'arrivée à saturation du CET de Mably vers 2006, qui pose plus largement la question de l'organisation durable du traitement des déchets dans le Roannais.

Les risques liés à l'eau



En termes de protection des paysages et de l'environnement, il s'agit aussi d'anticiper l'arrivée des grands projets d'infrastructures, appelés à modifier profondément les paysages (RN82, A89).

Volet 4 – Agriculture, tourisme, environnement : des potentialités à exploiter, un cadre de vie à préserver...

QUESTIONNEMENTS

Comment préserver les espaces agricoles et naturels et développer le tourisme ?

- ⇒ Quels espaces agricoles préserver ?
- ⇒ Comment organiser le développement du tourisme et des loisirs ? Autour de quelles ressources et sites ?
- ⇒ Comment mettre en valeur le patrimoine et les paysages ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Terroirs agricoles et grandes unités paysagères
- ⇒ Territoires, réseaux et partenariats touristiques

Comment préserver les ressources naturelles et la qualité du cadre de vie ?

- ⇒ Comment protéger et gérer à long terme les milieux naturels et la ressource en eau
- ⇒ Comment organiser durablement le traitement des déchets ?
- ⇒ Comment prendre en compte les risques majeurs ?

Aire de réflexion pertinente

- ⇒ Bassins hydrographiques autour du fleuve Loire

Comment anticiper les impacts des grands projets d'infrastructures ?

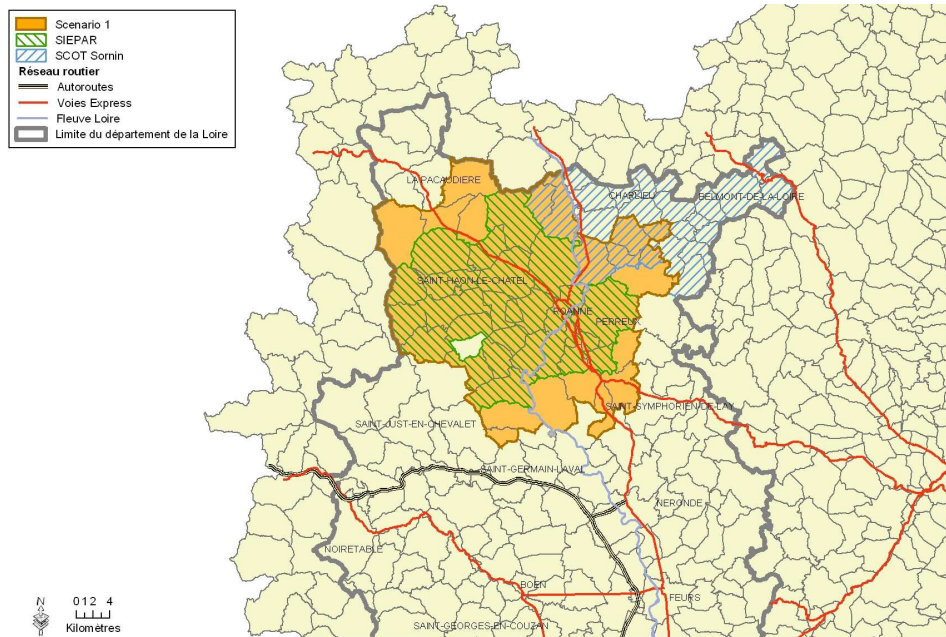
- ⇒ Comment maîtriser la pression foncière
- ⇒ Comment prévenir les risques et nuisances ?

Aire de réflexion pertinente

Communes situées le long des axes routiers projetés

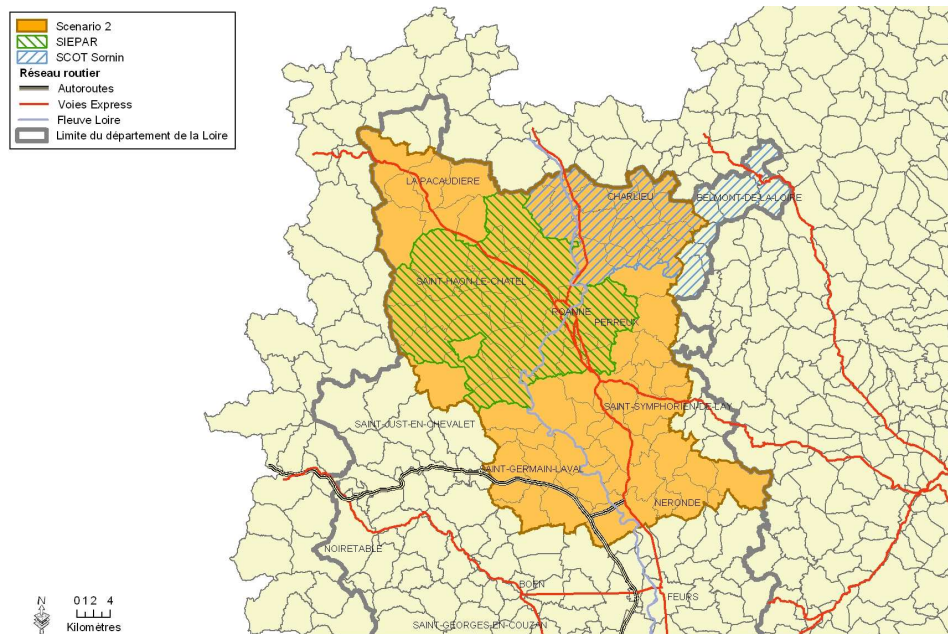
Les périmètres de réflexion : scénarios...

Scénario 1 : Aire urbaine



Ce scénario, qui s'appuie sur les limites de l'aire urbaine roannaise, correspond au périmètre minimal permettant une bonne prise en compte des enjeux liés à l'étalement urbain.

Scénario 2 : Aire d'influence et accessibilité

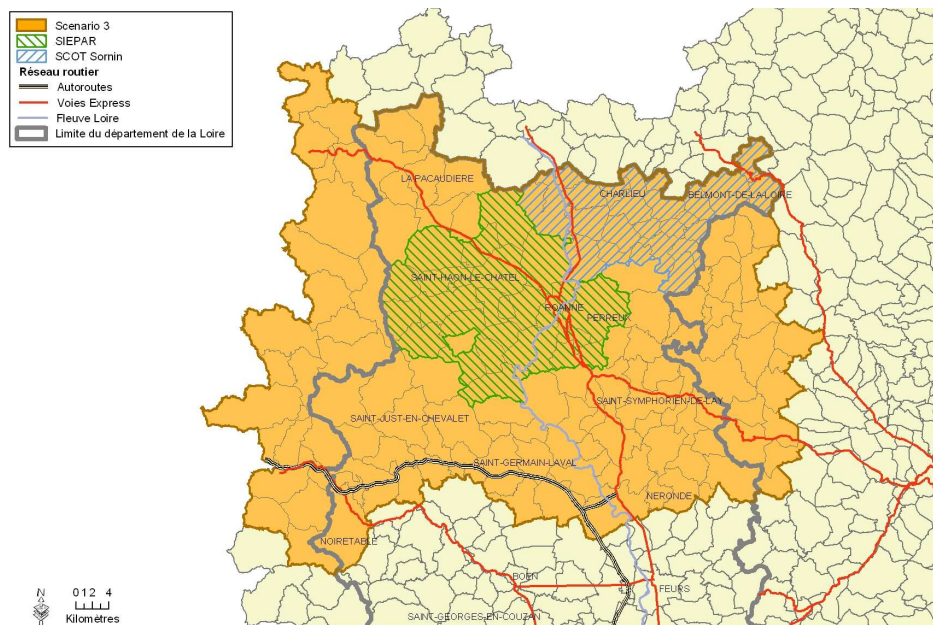


Le second scénario présente l'avantage d'intégrer à la fois :

- ⇒ l'ensemble de l'aire urbaine (scénario 1)
- ⇒ l'ensemble du périmètre correspondant au bassin d'emploi de Roanne (bonne prise en compte des relations liées aux migrations domicile-travail)
- ⇒ la zone d'accessibilité 20 min à Roanne et la future connexion avec l'A89

Le périmètre recouvre ainsi l'ensemble du territoire directement soumis à l'aire d'influence du pôle urbain roannais, tout en intégrant en partie les grands projets d'infrastructures.

Scénario 3 : Disparités territoriales

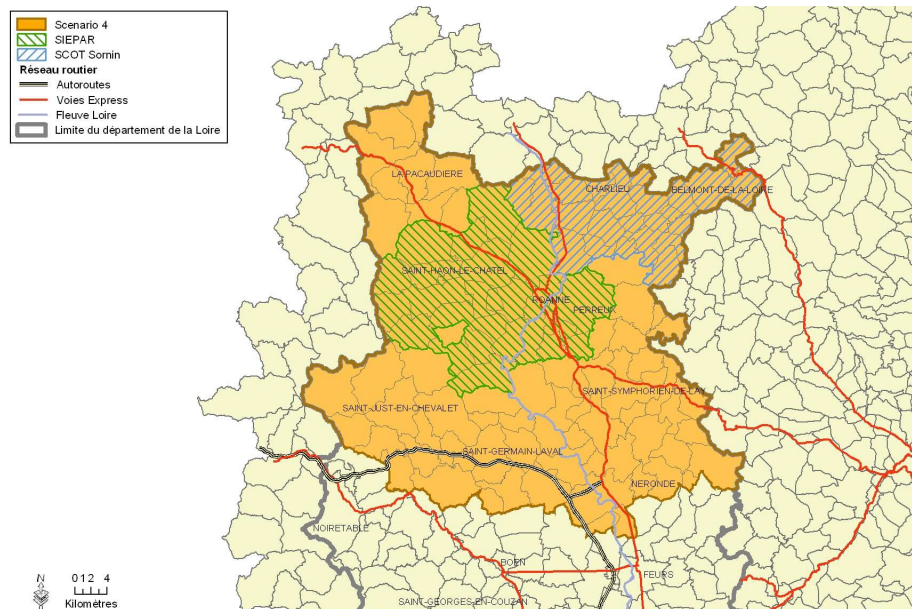


Ce scénario s'appuie sur un périmètre trans-départemental intégrant :

- ⇒ l'ensemble du périmètre précédent
- ⇒ les pôles d'emplois locaux en limite du Rhône
- ⇒ l'ensemble des communes rurales des Monts de la Madeleine

Ce périmètre élargi permet d'envisager des rééquilibres à grande échelle.

Scénario 4 : « Un pays, un SCOT »



Ce scénario constitue un bon « compromis » en termes de prise en compte des enjeux liés au développement du territoire et présente surtout l'avantage d'offrir un périmètre unique « Pays » et « SCOT ».

Glossaire

Quelques définitions...

Aire urbaine

Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine d'au moins 5000 emplois) et par une couronne périurbaine, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. *(Source INSEE)*

L'aire urbaine mesure l'influence de la ville au sens économique.

Bassin d'emploi

Ensemble de communes fortement liées par des déplacements domicile-travail. Il est en général composé d'un ou plusieurs pôles d'emploi et des communes environnantes qui en dépendent. En Rhône-Alpes, la délimitation des bassins d'emploi est révisée à l'issue de chaque Recensement de la Population. *(Source INSEE)*